

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SESSION ORDINAIRE DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINTÉ-THÉRÈSE  
TENUE LE 20 AVRIL 2010**

**Présences :** Mmes **Catye Brière**  
**Sylvie Comeau**  
**Monia Champagne**  
**Josée Dubé**  
**Jocelyne Poiré**  
**Johanne Duguay**  
**Nicole Roy**  
**Cléo Gingras**  
**Sylvette Caron**  
**Marie-Josée Brassard**

**MM.** **André Bilodeau, directeur**  
**Yoland Nadon**

**Mme** **Manon Fortin**

**M.** **Donald Lecomte**

**Aussi présente, madame Roxanne Sabourin, parent.**

**Mot de bienvenue** En raison de force majeure, monsieur Lecomte a dû s'absenter. Madame Josée Dubé a donc pris la relève pour diriger la rencontre. Elle souhaite la bienvenue à tous.

**Vérification du quorum** Le quorum est atteint.

**Adoption du procès-verbal du 16 février 2010** **CE-280-10 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Monia Champagne

**QUE** le procès-verbal du 16 février soit adopté.

## Adoptée

### Informations et Correspondance

- Semaine des arts : monsieur Yoland fait la présentation des activités et invite les parents à assister au spectacle de la Semaine des Arts, le 28 avril en soirée. Le directeur animera la présentation le matin et les écoliers celle de la soirée. C'est à ne pas manquer.
- Rendez-vous RAP : madame Brière fait le résumé de la rencontre. Les avis sont partagés concernant le contenu vs l'annonce. Certaines personnes auraient aimé un peu plus de trucs concernant la communication avec leurs adolescents.
- Dîner de fin d'année (OPP) : la présidente nous annonce que l'activité pique nique pourrait avoir lieu la dernière journée d'école. La collaboration des parents sera demandée quelques jours avant.
- Projet repas chauds suite... : Sylvette et André font le bilan du projet. Si tout se déroule comme prévu, nous aimerions pouvoir offrir le service vers la mi-septembre. Tout dépendra des transformations physiques de la cuisine.

### Organisation scolaire 2010-2011 pour l'école Ste-Thérèse et solution pour EHDA

André explique les développements à ce sujet. L'arrivée d'une troisième maternelle, le transfert d'une classe adaptée vers la polyvalente pour former un groupe de 12-15 ans. Tout cela nécessite une nouvelle répartition de certains locaux. Certaines hypothèses sont sur la table et l'analyse minutieuse est nécessaire pour s'assurer que tous puissent être installés selon leurs besoins. Le directeur indique également que la commission scolaire lui fournira les ressources humaines nécessaires pour former deux classes par niveau malgré le nombre d'écoliers. Cependant, nous restons l'école qui accueille les surplus des écoles de quartiers.

### Compte-rendu de la déléguée au comité de parents

Madame Brière sera substitut de madame Dubé, mardi prochain, à la rencontre des délégués de parents.

Madame Dubé nous fait le résumé des rencontres.

Le calendrier scolaire est sur le site de la commission scolaire.

Projet d'amélioration des transformations des bâtiments.

Planification stratégique, convention de partenariat et convention de gestion.

Si un parent est intéressé il y aura une rencontre provinciale des délégués de parents à la fin mai.

### Plan de réussite 2010-2011 et convention de gestion

Le directeur demande aux membres du conseil d'établissement, qui ont tous reçu la dernière version mise à jour du plan, d'en prendre connaissance. Il les invite à questionner et soumettre leurs commentaires. À la rencontre du 15 juin prochain nous en ferons

l'adoption.

**Projet éducatif**

Le directeur fait la lecture du projet éducatif. L'objectif ultime nous dit le directeur, c'est qu'avant la retraite. L'école Ste-Thérèse devienne l'école choisie par les écoliers et les parents, car il y fait bon vivre et que les services sont dignes de mention. Madame Poiré en propose l'adoption. Le document sera sur le site internet dès qu'il aura été passé à la loupe par la secrétaire.

**Prochaine  
rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu à 18 h 00 au salon des lecteurs à l'Hôtel des Eskers. Cette dernière rencontre sera sous forme de souper rencontre.

**Clôture de  
l'assemblée**

**CE-281-10 IL EST RÉSOLU**, par madame Monia Champagne,

**QUE** l'assemblée soit levée, il est 21 h 00.

**Adoptée**

---

André Bilodeau, directeur

---

Josée Dubé, vice-présidente